



## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

---

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : **421-02201**

DE : **M. JOHNS (COURTENAY-ALBERNI)**

DATE : **LE 29 MARS 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE AMARJEET SOHI**

---

Réponse du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

---

OBJET

**Transport routier**

---

**TRADUCTION**

---

**RÉPONSE**

C'est avec plaisir que le gouvernement du Canada répond à cette pétition.

Le gouvernement reconnaît l'importance de l'infrastructure de transport actif, par exemple l'infrastructure pour le cyclisme, car elle joue un rôle prépondérant en ce qu'elle crée des collectivités plus en santé et inclusives. Notre environnement bâti peut servir d'assise à un mode de vie sain. C'est pourquoi notre gouvernement a fait en sorte que l'infrastructure de transport actif soit et continue d'être admissible à du financement dans le cadre des programmes de financement d'infrastructure passés, présents et futurs.

Le gouvernement est heureux de constater que beaucoup de projets d'infrastructure de cyclisme ont profité de sommes provenant de fonds d'infrastructure fédéraux, par exemple : construction de voies cyclables pour contribuer à l'expansion du transport en commun rapide; installation de supports à vélos sur les autobus urbains pour promouvoir l'utilisation du transport durable; et construction et réfection de pistes cyclables dans de nombreuses régions du Canada. Les programmes de financement d'Infrastructure Canada ont donné la marge de manœuvre dont les provinces et les territoires ont

besoin pour aller de l'avant avec des projets prioritaires en infrastructure, comme des projets de transport actif, qui font une différence dans leurs régions respectives.

Dans le budget de 2017, le gouvernement a annoncé un plan historique d'investissement de plus de 180 milliards de dollars sur 12 ans, notamment dans les principaux secteurs d'infrastructure suivants : infrastructure de transport en commun, infrastructure verte, infrastructure sociale et infrastructure dans les collectivités rurales et nordiques. L'infrastructure de transport actif reliant les Canadiens aux réseaux de transport en commun serait admissible à du financement à travers plusieurs volets dans le cadre des ententes bilatérales intégrées qui sont en cours avec les provinces et les territoires, à condition qu'un tel projet fasse partie des priorités de leur gouvernement.

Le gouvernement du Canada travaille effectivement en étroite collaboration avec des partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux pour financer des projets d'infrastructure. Ces ordres de gouvernement connaissent mieux que quiconque leurs besoins en infrastructure; c'est pourquoi ils sont les seuls responsables de la planification, de l'établissement des priorités, de la conception et de l'exploitation de leurs infrastructures, y compris celle pour le cyclisme. À l'avenir, le gouvernement va poursuivre sa collaboration avec ses partenaires à promouvoir le plan d'infrastructure du gouvernement du Canada. Les investissements faits dans le cadre de la prochaine phase de l'infrastructure gouvernementale, notamment celle pour le transport actif, nous aideront à retirer les obstacles, à rassembler les gens et à favoriser, partout au pays, des collectivités où il fait bon vivre.